

Lancement d'un Référentiel de compétences pour les ostéopathes au Québec!



Montréal, le 29 octobre 2016 - Plus de 150 membres participaient à la Journée Ostéopathie Québec qui se tenait le 29 octobre dernier au Centre Mont-Royal de Montréal. Monsieur Marc Gauthier, président d'Ostéopathie Québec, a profité de ce rassemblement annuel pour lancer le *Référentiel de compétences lié à l'exercice de la profession d'ostéopathe au Québec*, très attendu de la communauté ostéopathique.

Ce Référentiel de compétences vise l'excellence de la pratique professionnelle des ostéopathes. Il s'agit d'un document officiel qui présente la profession de façon rigoureuse, réaliste et complète et qui constitue une référence précieuse pour soutenir les ostéopathes dans leur pratique. Il renferme son processus d'élaboration et sa raison d'être; les caractéristiques de l'exercice de la profession d'ostéopathe au Québec; il donne un aperçu de ce que représente le travail des ostéopathes; il présente également les exigences et les compétences propres à la profession. Les 4 domaines de compétences associés à la profession d'ostéopathe sont les suivants : la conduite d'un processus d'évaluation et d'intervention en ostéopathie; la gestion des éléments clés entourant la conduite d'un processus d'évaluation et d'intervention en ostéopathie; le développement professionnel continu et la participation à l'évolution et au rayonnement de la profession.

« Je remercie tous ceux et celles qui ont participé de près ou de loin à la réalisation du Référentiel de compétences. Sans leur disponibilité, la pertinence de leurs propos, leur expertise et leur savoir, ce grand projet n'aurait pas pu voir le jour. Ce document servira sans aucun doute de repère dans le contexte de la création d'un ordre professionnel dédié à la profession », a souligné Marc Gauthier, président d'Ostéopathie Québec.

Pour assurer la réussite de ce projet, Ostéopathie Québec s'est associée à la société Éduconseil, une entreprise qui se spécialise dans l'offre de services professionnels en recherche et en gestion des compétences. Les membres du comité directeur, nommés par le Conseil d'administration d'Ostéopathie Québec, ont agi comme personnes-ressources auprès d'Éduconseil pour bâtir le Référentiel de compétences. Ils ont alimenté les travaux par leur expertise, leur expérience dans l'exercice de la profession, leur vision et l'excellence de leur pratique. Il s'agit de monsieur Marc Gauthier, D.O., madame Louise Collette, D.O., monsieur Michaël De Gouveia, D.O., madame Geneviève Forget, D.O., et monsieur René Pelletier, D.O.

Une douzaine d'ostéopathes ont également été recrutés pour des consultations individuelles, pour mieux prendre le pouls de la profession, et pour la validation préliminaire du document. Madame Louise Cantin, directrice générale d'Ostéopathie Québec a agi comme responsable du projet et coordonnatrice des activités liées à la concrétisation du projet.

Pour présenter le Référentiel de compétences de façon dynamique, Ostéopathie Québec a opté pour la formule du panel, animé par l'animateur et ex-journaliste Benoit Johnson. Le panel se composait de cinq personnes représentatives de chaque étape des travaux, soit monsieur Marc Gauthier, président du Conseil d'administration d'Ostéopathie Québec et président du comité directeur, monsieur René Pelletier, D.O., membre du comité directeur, madame Lise Horth, représentante d'Éduconseil, madame Katia Isaac-Villette, D.O., participante à la validation de la version provisoire du Référentiel de compétences, et madame Françoise Rollin, administratrice de l'Ordre des dentistes du Québec et ex-présidente de l'Ordre des ergothérapeutes du Québec.

La création d'un ordre professionnel

L'Office des professions du Québec a été informé des travaux menés pour la réalisation du Référentiel de compétences d'Ostéopathie Québec.

Monsieur Marc Gauthier, président d'Ostéopathie Québec, et madame Louise Cantin, directrice générale, ont réitéré l'urgence de la création d'un ordre professionnel auprès du ministère de la Justice et responsable de l'application des lois professionnelles, étant donné qu'il s'agit de la meilleure façon de protéger le public. Les travaux pour la création de l'Ordre professionnel des ostéopathes progressent au rythme attendu et il s'agit du projet de création d'ordre le plus avancé à ce jour.

Les membres d'Ostéopathie Québec

Ostéopathie Québec est la plus grande association professionnelle d'ostéopathes au Québec et au Canada et elle compte plus de 1 280 ostéopathes. Ses membres répondent tous aux critères de formation de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et détiennent donc un minimum de 4 200 heures de formation, dont 1 000 heures de pratique clinique.